

# GRANDE BRADERIE

## MODE D'EMPLOI



### 1 EN AMONT DE LA BRADERIE

Je me rends à une permanence pour récupérer le matériel nécessaire (liste de dépôt, étiquettes et liens).

Les bénévoles sont là pour me guider !

**Permanences du 21/09 au 2/10,  
dans les locaux du Centre Social:**

**Lundis: 9h/11h**

**Mercredis: 9h/11h et 16h/18h**

**Vendredi 2/10: 12h/14h et 16h/18h**

**2** Je choisis les articles que je souhaite vendre (20 par liste). Ils doivent être propres, en bon état et non démodés.

Je peux en prévoir un peu plus, au cas où des articles seraient refusés lors du dépôt.

**3** À la maison, tranquillement, je complète ma liste et mes étiquettes que j'accroche à mes articles.

### 4 le 6 OCTOBRE

Le mardi de la braderie, entre 9h et 18h, je viens déposer ma liste et mes articles étiquetés.

Ils seront contrôlés par les bénévoles

### 5 le 9 OCTOBRE

Le vendredi de la braderie, entre 9h et 14h, je viens chercher les bénéfices de mes ventes et les articles invendus.

**d'autres  
questions ?**

Renseignements au  
05 59 21 31 30